

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	C A S E	1 4 9 0 (1490/3)	CH 4153 04

Constructeur	DAVID BROWN TRACTORS LTD., Meltham, Ruddersfield (GB)
Identification	sur la plaquette du constructeur - devant le N° du châssis "1490/3"
Plaquette constructeur	dans la cabine, derrière le siège, à l'arrière sur la caisse à outils
N° du châssis	à droite, à l'avant en haut sur le longeron
Identification du moteur	"220 101" à droite, à l'arrière, latéralement sur le bloc, au-dessus du démarreur
Importateur principal	GRUNDERCO S.A., machines agricoles, 1242 Satigny et 6287 Aesch
Véhicule homologué	-

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique semi-automatique (Hydra-Shift)
Nombre de vitesses	12 (4x3) Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydr. ou méc., à disques mult. dans bain d'huile sur les arbres primaires resp. sur les roues AR, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques multiples dans bain d'huile sur les arbres primaires resp. sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier av. secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	DAVID BROWN	Type	220 101
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	100,05	Course	114,3
Alésage	3594	à t/min	18,30
Cylindrée	62 (DIN)	CV-impôt	2200
Puissance en kW	79,0	à t/min	1650
Bruit à l'arrêt	1 pot = 420 x 180 x 90 mm	(cheminée)	
Silencieux			
Mesure des gaz	Bacharach = 6,5		
Déparasitage	-		

Carrosserie	cabine de sécurité, type S 80 / SEK 415 OECD *)		
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse	-
Centres sécurité	av -	ar	-
Cale	-	Rétroviseurs	gauche / droite
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 av	centre	ar
Dimensions	interieur	exterieur	
Longueur	(1920-2650)	3960	Empattements 2250 /
Largeur	1970	2680	Essieu double av 1520 ar 1530
Hauteur		700	Voies av 1420 - 1820
Porte à faux	av	1010	ar 1430 - 2150
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Braquage ø	g 8100 d 8050

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1300	2200	3500
Charge utile			
Poids total	1300	2200	3500
Poids garantis	1800	4550	6350
Pneus	11 L - 15	16.9 R 34	+)
Ply / bar	6 / 2,2	6 / 1,3	
Charge pour V max	2000	4030	
Jantes	30	30	
Gar poids remorquable avec/sans frein		mécanique	automatique
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	25		km/h
testée	25 km/h à t/min 2250	au moteur 620 / 1160	prise de force

Equipelement §)	HCR	(E)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	1	(E)	
Clignoteurs	av	1	ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar 2+2= I (E)
Feux de gabarit	av	§)	ar §)
Feux arriere de brouillard			
Feux complementaires	1/ lampe de travail AR avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	1/ balai		
Avertisseurs	HELLA et 20 011		
	ou d'autres modeles homologues		

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule	Tracteur		
Marque et type	C A S E	1 4 9 0	
Homologation N°	CH 4153 04		
Carrosserie			
Places	total 1	avant	
Poids à vide	3500	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	18,30
Poids total	-	Cylindree	3594

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les resultats des mesures du bruit et des gaz d'echappement, voir la fiche des emissions)

- \* Carrosserie : d'autres arceaux, cadres ou cabines de sécurité homologués sont admis; les numéros d'homologation, l'équipement et les poids doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- + Variantes de pneus : AV = 6.00 - 19 6 PR charge par essieu = 1290 (3,00) Vmax. 30 km/h  
7.50 - 18 6 PR 1620 (2,25) 30 km/h  
7.50 - 16 6 PR 1490 (2,25) 30 km/h
- AR = 13.6 - 38 8 PR 3820 (2,0) 30 km/h  
14.9 - 38 8 PR 4360 (1,8) 30 km/h  
16.9 - 34 8 PR 4720 (1,7) 30 km/h  
18.4 - 34 8 PR 5130 (1,4) 30 km/h  
18.4 - 30 8 PR 4930 (1,4) 30 km/h

- §) Equipelement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et stop ainsi que des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques. lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

A noter dans le permis de circulation:

101 - Nombre de plombs: 1/; Leur emplacement: sur butée de pleine charge.